

hommes, brisés de fatigue, retrouvèrent de l'ardeur et commencèrent cette tâche pénible.

Après un travail de trois heures, le drapeau reparut enfin entouré de cadavres mutilés de ses défenseurs. Le porte-drapeau, Ganichon, tenait encore, serré dans ses mains roidies par les convulsions d'une horrible mort, ce symbole de gloire dont la garde lui avait été confiée.

L'aigle était détachée, la hampe brisée, les franges déchirées et sanglantes.

Tel est le sujet de la remarquable et dramatique composition de M. Moreau de Tours, qui a été très admirée au Salon et que reproduit notre gravure.

LE CONDAMNÉ A MORT

Etendu sur son misérable grabat, il a essayé de dormir mais le Seigneur lui a dit : le sommeil fuira la paupière du méchant.

Sa vie entière lui revient devant les yeux.

Il était jeune et beau. Il voulait jouir de la vie qui hélas ! nous apparaît toujours à travers un prisme trompeur. Son oncle, dont il était l'unique héritier, était puissamment riche. Il l'assassina. Son ami qu'il croyait bien fidèle—existe-t-il l'ami fidèle ?—le dénonça. Il passa en cour d'assises et il fut condamné à mort. Et maintenant il était là, sur ce grabat, attendant le dernier supplice. Son père et sa mère se mouraient de honte et de chagrin. Sa fiancée, cette jeune fille douce et pure à qui il avait juré un amour éternel, venait de s'enfermer pour la vie entre les quatre murs froids d'un couvent. Une larme perla à sa paupière. Ah ! c'est maintenant que venaient les regrets ! mais il était trop tard ! trop tard ! Ah ! s'il avait été obéissant envers ses bons parents, s'il avait abandonné ces compagnons qui le conduisaient dans ces estaminets infâmes où il allait apprendre le crime.

—Trop tard ! Trop tard ! S'il avait écouté les avis charitables du bon curé qui lui disait de revenir dans la bonne voie pendant qu'il en était encore temps. Mais toujours la cloche maudite lui tintait à l'oreille : Trop tard ! Trop tard !

Cinq coups sonnèrent lentement à l'horloge de la prison. C'était le dernier jour. Il se leva. Il regarda dans le petit chassis grillé par lequel entraient des flots de lumière du soleil du matin. La nature était en joie. Partout de la verdure, partout de la joie. Là-bas, dans le lointain, les petits oiseaux perchés sur les arbres déjà chargés de fruits gazouillaient leurs chants d'amour. Et, lui, le pauvre condamné, était triste et seul.

La porte massive grinça sur ses gonds rouillés. Un homme, aux cheveux blancs et à la démarche mal assurée, entra. C'était le prêtre. C'était le bon vieux curé qui l'avait baptisé, qui lui avait fait faire sa première communion et il venait le préparer au terrible passage de l'Éternité. Le condamné se jeta à genoux. Et le prêtre, messager de Dieu, entendit la confession de cet homme qui allait paraître devant son juge. Elle fut longue et souvent interrompue par les sanglots. Enfin, le prêtre se leva et sa main tremblante faisant le signe de la rédemption, il prononça les paroles qui reconcilient le pécheur avec son Dieu.

Alors les officiers de la justice entrèrent et le cortège se mit en marche. Oh ! qu'il était beau et triste ce spectacle ! Ce vieillard, dont les longs cheveux blancs flottaient épars à la brise du matin, d'une main soutenant le condamné et de l'autre lui montrant l'image de celui qui s'était crucifié pour lui, et ce jeune homme baisant avec amour le divin crucifié qu'il avait tant outragé ! Lentement, bien lentement, prêtre et condamné gravirent les dix degrés qui conduisaient à l'échafaud puis le bourreau à figure sinistre lui passa le nœud fatal au cou.

On entendit un bruit sec et dans l'air ce son parvint aux oreilles des spectateurs :

—Pardons, mon Dieu !

Il était devant le tribunal de la justice suprême.

Pierre Georges Roy

NOTES & FAITS



Arithmétique de fantaisie.—De six soustraire neuf, de neuf soustraire dix et de quarante soustraire cinquante pour que le résultat total soit six

SIX	IX	XL
IX	X	L
S	I	X

Les mariages.—On se moque fort de la statistique et des statisticiens ; pourtant, leurs recherches ont parfois des résultats intéressants. Ainsi, l'Allemagne est en train de refaire son Code Civil, voulant fixer l'âge auquel les Allemands et Allemandes pourront se marier, âge qui varie dans les différents pays de l'Europe. Il ressort de ces recherches qu'en Russie les hommes peuvent se marier à dix-huit ans, les femmes à seize ; en France et en Belgique, les hommes à dix-huit ans et les femmes à quinze. Il en est de même en Hongrie pour les protestants, mais les catholiques peuvent contracter mariage : les hommes à quatorze ans et les femmes à douze, comme en Espagne, en Grèce et en Portugal ; en Autriche, on se marie, hommes et femmes, depuis quatorze ans ; en Angleterre et en Turquie, il n'y a pas d'âge minimum.

Quel est le pays le plus favorisé ?

Dynastie française et souverains français.—

	Année.
LES MEROVINGIENS	
Clovis, roi des Francs.....	481
Childéric III, dernier de la race.....	742
LES CAROLINGIENS	
Pepin (le bref), fils de Charles Martel.....	752
Charlemagne, empereur de l'Ouest.....	768
Louis V, dernier de la race (le Débonnaire).....	986
LES CAPETIENS	
Hugues Capet.....	987
Louis IX (saint Louis).....	1226
Charles IV.....	1322
MAISON DE VALOIS	
Philippe IV de Valois.....	1328
Henri III, dernier de la race.....	1574
MAISON DE BOURBON	
Henri IV, roi de Navarre.....	1589
Louis XIII.....	1610
Louis XIV (Dieudonné).....	1643
Louis XV (le bien-aimé).....	1715
Louis XVI (guillotiné le 24 janvier 1793).....	1774
Louis XVIII (n'a jamais régné).....	1793
PREMIÈRE RÉPUBLIQUE	
Convention Nationale, siégée le 21 septembre.....	1792
Le Directoire 1er novembre.....	1795
LE CONSULAT	
Bonaparte, Cambacérés et Lebrun, 24 décembre.....	1799
Bonaparte, nommé Consul pour dix ans, 6 mai.....	1802
Bonaparte, nommé Consul pour la vie, 2 août.....	1802
L'EMPIRE	
Napoléon Ier (Bonaparte), 18 mai.....	1804
Napoléon II (n'a jamais régné), mort le 22 juillet.....	1832
LA RESTAURATION	
Louis XVIII (entra dans Paris le 3 mai).....	1814
Charles X.....	1824
(Déposé le 30 juillet 1830, mort le 6 novembre 1831)	
MAISON D'ORLÉANS	
Louis-Philippe, roi des Français.....	1830
(Abdica le 24 février 1848, mourut le 24 août 1850).	
Comte de Paris, né le 24 août.....	1838
(Héritier des couronnes des maisons d'Orléans et de Bourbon).....	
DEUXIÈME RÉPUBLIQUE	
Gouvernement Provisoire formé le 22 février.....	1848
Louis-Napoléon, élu président le 19 décembre.....	1848
SECOND EMPIRE	
Napoléon III, élu empereur le 22 novembre.....	1852
(Déposé le 4 septembre 1870, mort le 9 janvier 1883)	
TROISIÈME RÉPUBLIQUE	
Comité de la Défense Nationale, 4 septembre.....	1870
L. A. Thiers, élu président le 31 août.....	1871
Maréchal MacMahon, élu président le 24 mai.....	1875
Jules Grévy, élu président le 30 janvier.....	1879
Sadi-Carnot, élu président le 4 décembre.....	1887

J. ALCIDE CHAUSSÉ.

FAITS SCIENTIFIQUES

DIAMANT ARTIFICIEL.—Un inventeur anglais, le Dr Parson, aurait réussi à fabriquer des diamants. Les deux bouts d'une tige de charbon ayant subi une préparation spéciale sont reliés à une machine dynamo dont le courant porte le charbon à une très haute incandescence. Il se forme alors une couche de petits cristaux, qui présentent toutes les qualités caractéristiques du diamant et peuvent servir à tailler des brillants.

* *

LE PHONOGRAPHE ET LES CHEMINS DE FER.—On ne se serait certainement guère douté que l'on pouvait appliquer le phonographe aux chemins de fer. Il paraîtrait, cependant, qu'il va servir à révolutionner complètement le service des signaux. On va expérimenter, en effet, un instrument appelé *linguographe*, qui n'est autre chose qu'un phonographe dont la puissance d'émission est grossie à l'aide d'un appareil spécial, et qui remplacerait le sifflet de la locomotive. Les signaux seraient parlés, c'est-à-dire que le mécanicien, avec cet appareil, pourrait faire entendre les indications nécessaires tant aux agents des gares et de la voix qu'au personnel du train et aux voyageurs même, en cas d'accident imprévu.

* *

LE GAZ DE BOIS.—Un industriel canadien fabrique le gaz d'éclairage dans une usine de la province d'Ontario avec des copeaux de bois résineux. Cet industriel, dit la *Revue Scientifique*, emploie des copeaux de sapin très secs qui fournissent de 560 à 850 mètres cubes de gaz d'éclairage par tonne. On se sert de cornues analogues aux cornues ordinaires, mais le traitement des matières est différent de celui des gaz à la houille. L'acide sulfurique et l'ammoniaque, dont la présence est si désagréable dans les produits du charbon de terre, ne s'y trouvent qu'en proportion insignifiante. Le bois résineux est bien préférable, à cause de sa richesse en produits gazeux et de leur pouvoir éclairant, qui est considérable. La dessiccation et la préparation des matières s'opèrent mécaniquement. Dans tous les pays où les copeaux se trouvent en abondance et à bon marché, et où le charbon de bois, le goudron, le vinaigre de bois et l'alcool méthylique rencontrent de bons débouchés, il semble qu'il y ait grand avantage à la fabrication du gaz de bois.

* *

L'EOPHONE.—Un nouvel instrument, nommé *Eophone*, a été imaginé par un inventeur de San-Francisco, dans le but d'éviter les abordages par un temps de brume.

La partie visible est un récepteur de sons formé par deux compartiments étroits et séparés l'un de l'autre par une cloison. Ce récepteur est rotatif. Les sons viennent frapper l'oreille de celui qui écoute au moyen de deux tubes séparés. Quand le récepteur est tourné du côté d'où vient le son, les vibrations sont perçues par les deux oreilles à la fois. Il en résulte que, pour déterminer la direction du son, il est nécessaire de faire tourner l'instrument jusqu'à ce que le son vienne frapper les deux oreilles en même temps, et l'on marque alors la direction indiquée par l'*eophone*. De cette façon, on peut déterminer exactement d'où viennent les coups de sifflets et les sons émis par les cornes de brume des navires qui passent à proximité.

L'inventeur prétend que son instrument peut, en outre, servir à déterminer la position des *icebergs* ou autres corps flottants.

* *

LA COULEUR DE LA MER.—Quelle est au juste la couleur de la mer ? Les poètes l'appellent tantôt la mer bleue, tantôt la mer verte, aujourd'hui l'Océan aux flots d'azur et demain aux flots sombres.

Les peintres, eux, ne s'y trompent point : tous ceux du Nord ont représenté dans leurs tableaux la mer verte ; tous les maîtres italiens ont peint la mer bleue.

La mer a en effet ces deux couleurs, dit M. Georges Pouchet dans une de ses chroniques scientifiques du *Siècle*, et l'origine de cette différence n'est pas encore bien connue.

« Nous parlons de la "couleur" de l'eau de la mer et non de l'apparence de la mer. Ce sont là, en effet, choses fort différentes et que des esprits peu scientifiques ont seuls pu confondre. L'apparence d'un corps résulte de mille circonstances différentes et variables, la couleur d'un corps est une qualité qui lui est propre et qui souvent n'a rien à faire avec la façon dont il impressionne communément nos yeux. Cette distinction est élémentaire. Prenez un diamant. Son apparence, ce sont les feux qu'il jette ; sa couleur, elle est nulle, ou bien si c'est un diamant du Cap, elle est un peu jaunâtre. L'apparence d'un diamant est infiniment changeante, selon une multitude de circonstances ; la couleur d'un diamant est une qualité intrinsèque de la pierre, inséparable d'elle, mesurable, et dont on peut toujours, par des moyens appropriés, constater l'existence. Or, la distinction que nous indiquons n'a pas toujours été faite en ce qui touche les eaux de la mer. Sans doute l'apparence est infiniment variable, selon l'état du ciel, la hauteur ou la forme des vagues, l'incidence sous laquelle on la regarde, la nature des astres qui l'éclairent ; elle est argentée sous la lune, et rouge aux soleils couchants. Mais tout cela est fugitif ».

D'une manière générale, les mers chaudes sont bleues et les mers froides sont vertes. Les eaux bleues sont les plus pures. La coloration verte est due, dans les régions glaciales, à des végétaux microscopiques dont la matière colorante se dissout facilement. Il y a cependant des exceptions. Ainsi les navigateurs ont constaté que, dans les parages du Groënland, on pouvait alternativement naviguer sur des eaux bleues et sur des eaux vertes.